

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

26 JANVIER 2017

**ÉTAIENT PRESENTS** : FRUCHET Louis-Marie, MAUDET Claude, BEAUFRETON Nicole, CAILLAUD Luc, WERTH Laurent, BABARIT Cyrille, BRUNELLIÈRE Béatrice, HERAULT Marielle, HURTEAU Laurent, MAUDET Nicolas, RAMPILLON Sonia, THUBINEAU David.

**ABSENTS EXCUSES** : LOIZEAU Elodie, PINEAU Isabelle (qui a donné procuration à Monsieur MAUDET Claude).

**SECRETAIRE** : HURTEAU Laurent.

## I - COMPTE RENDU DU 15 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2016.

## II – DELIBERATION AUTORISANT LE PAIEMENT DES INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF.

2313 Op. 18 – AMENAGEMENT PRESBYTERE .....	4 000 €
2315 Op. 21 – VOIES ET RESEAUX EP .....	50 000 €
2315 Op. 23 – AMENAGEMENT CENTRE BOURG .....	6 000 €
2313 H.O. – CONSTRUCTION .....	3 000 €
2188 H.O. - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	2 000 €

## III PRESBYTERE PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET,

### - DEMANDE DE SUBVENTION DETR, CCU, REGION :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord sur le projet d'aménagement et de rénovation du presbytère et sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la **DETR 2017** et du Fonds Régional de développement des communes.

## IV – CENTRE BOURG : VALIDATION DEVIS CABINET BOURGOIS.

### - ETUDE PAYSAGERE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que pour prétendre à la subvention CCU pour l'aménagement du Centre Bourg 2<sup>ème</sup> tranche, il faut faire appel à un architecte paysagiste (GENIPLANT PAYSAGISTE). Il propose de valider le devis du cabinet BOURGOIS pour un montant de 5 292,00 TTC.

## V – AVANCEMENT DES TRAVAUX RUE DE RIBAC

Les travaux sont à ce jour au niveau du calvaire.

- Vérifier la remise en état correct du parking rue de Ribac où sont déposés les gravats (y compris les peintures au sol)

Des conventions de servitude de passage d'une canalisation d'eaux pluviales liée aux travaux d'assainissement rue du Calvaire et rue du Ribac sont à établir avec les propriétaires des parcelles concernées. Le conseil municipal autorise le Maire à signer lesdites conventions et toute autre pièce se rattachant à ce dossier.

## VI – MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Suite à la réflexion de mutualisation des services techniques sur le Pôle Est, un agent Responsable va être recruté pour une période d'essai d'un an à compter du 20 mars 2017.

Il sera sous la responsabilité de la mairie de ST LAURENT SUR SEVRE.

## VII – DIA 17 RUE DU LAVOIR

### • DIA – A 1218 (moitié indivise)

Le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption urbain pour les biens cadastrés A 1218, situé 17 rue du Lavoir., appartenant à Monsieur Louis-Marie FRUCHET et vendu à Monsieur Freddy BESNIER.

## VIII – EVOLUTION DU BATIMENT BEL AIR APPARTENANT A LA SCI DORIANE

Pour améliorer la réflexion sur l'avenir de cet espace il est proposé au Conseil Municipal une visite du bâtiment.

## IX – PLUI : COMITE DE PILOTAGE ZONE HUMIDE ET HAIES

Validation du Comité de pilotage :

- Elus responsables : Claude MAUDET et Luc CAILLAUD,
- Agriculteurs : Alain MAUDET, Philippe HURTEAU et Jean-François TRICOT,
- Anciens agriculteurs : Gérard ROUSSEAU,
- Chasseurs / pêcheurs : Michel TRUTET,

Réunion de formation du Comité de pilotage le 27 février 2017 à TREIZE-VENTS

## X – QUESTIONS DIVERSES

- DEVELOPPEMENT DURABLE :  
Information générale par la Commission Développement Durable.  
Réunion publique du Pays de Mortagne fin mars à la VERRIE.  
↳ Une invitation personnalisée sera distribuée aux habitants du Pays de Mortagne.

**Séance levée à 23 h 30**